

Délégation officielle
Epreuve : Championnat d'Europe RSX
18 au 25 août – Sopot (POLOGNE)



La délégation officielle de la FFVoile est composée des sportives et sportifs suivants dans la limite du quota maximal par série sur l'épreuve :

Encadrées par Lise VIDAL en RSX Femmes :

CHAPOT	RACHEL	1248238Y	S R ROCHELAISES (NOUVELLE AQUITAINE)
MEGE	BERENICE	1223919R	ASPTT MEYZIEU/DECINE (AUVERGNE RHONE ALPES)
PAPAZIAN	AMBRE	1353708N	CNMARIN (MARTINIQUE)

Supervisée par Lise VIDAL en RSX Femmes :

PIANAZZA	LUCIE	1194148E	CN ANGOULINS (NOUVELLE AQUITAINE)
----------	-------	----------	-----------------------------------

Encadrés par Pierre NOESMOEN en RSX Hommes :

BOURGEOIS	CLEMENT	1160295R	C V MAYENNE (GRAND EST)
BOUYER	CAMILLE	1196518Y	S R ROCHELAISES (NOUVELLE AQUITAINE)
GOYARD	THOMAS	1142800S	A.CALEDONIENNE P.A.V (CALEDONIE)
LE BOSQ	TITOUAN	1266481B	CN FOUESNANT (BRETAGNE)
MESTRE	ADRIEN	1236910Y	S R ROCHELAISES (NOUVELLE AQUITAINE)
POULIQUEN	OEL	1182037P	C N LORIENT (BRETAGNE)

Supervisés par Pierre NOESMOEN en RSX Hommes :

BILLON	HUGO	1220174Q	ASPTT MEYZIEU/DECINE (AUVERGNE RHONES ALPES)
CARAES	TREVOR	1252359R	CROCODILES DE L'ELORN (BRETAGNE)
GHIO	ROMAIN	1244840J	AV CARRY LE ROUET (PACA)
HERLEDAN	ALEC	1241624J	CN FOUESNANT (BRETAGNE)
PASQUETTE	JEROME	1182753K	CROCODILES DE L'ELORN (BRETAGNE)

Le Directeur Technique National reste compétent pour désigner les remplaçantes et remplaçants éventuels aux sportives et sportifs sélectionnés dans l'hypothèse d'une incapacité de participation.

Les sportives et les sportifs devront être à jour de leur Surveillance Médicale Règlementaire et se conformer impérativement aux obligations sanitaires définies par la Commission Médicale de la FFVoile FFVoile et aux instructions du Ministère des Affaires Etrangères en fonction des pays.

Fait à Paris, 9 août 2018
Le Directeur Technique National
Jacques CATHELINÉAU



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon - 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

FEDERATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon - 75015 Paris - Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F, du C.N.O.S.F.
Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72